

Plaidoyer pour un État juif *et* démocratique (Rivon Krygier)

Discours de la conférence de JCall au Parlement européen de Bruxelles, 27/03/2023

Si aujourd'hui, comme tant d'autres, je sors de ma réserve, ce n'est pas pour manifester contre l'État d'Israël, mais, au contraire, pour défendre son existence en tant qu'État de droit. Non, pour édicter la vision d'un cercle défini mais pour élever un prière : Puisse Israël conserve la noble finalité qu'il s'est lui-même assignée depuis sa création : être à la fois un État juif et démocratique. Tout le défi tient dans la conjonction : juif et démocratique. Cette articulation si sensible et décisive est, aujourd'hui plus que jamais, en danger. La diaspora ne peut rester indifférente. Par-delà l'inquiétude quant au devenir de l'État d'Israël, il en va de l'avenir de l'identité juive et de son rapport à l'universel.

Ne nous y trompons pas. Israël est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il n'a pas seulement à choisir entre deux visions diamétralement opposées de démocratie, libérale ou illibérale, authentiquement ou faussement démocratique. Il doit aussi choisir entre deux visions contraires de ce que doit être un État juif, l'une compatible à la démocratie, l'autre non. Il est sidérant que l'on en soit arrivé là, mais on ne peut plus longtemps se voiler la face. De même qu'il existe deux versions contraires de la démocratie, il existe bien deux formes de judaïsme que tout semble opposer. Et les écarts ne s'estomperont pas du jour au lendemain.

Il suffit pour s'en convaincre de lire le programme de lois religieuses qui est déjà à l'ordre du jour à Knesset et, plus encore, d'écouter les déclarations ou de lire les publications de ceux qui comptent parmi les chefs spirituels qui inspirent les partis religieux. Aujourd'hui déjà, il est question d'obtenir une dispense définitive pour les étudiants en Yeshiva de tout service militaire ou civil, de démultiplier leurs subventions, d'imposer la stricte séparation des hommes et des femmes dans certaines manifestations culturelles à caractère public, voire dans certains transports publics. On parle d'instaurer des tribunaux rabbiniques qui pourront juger des affaires civiles, alors que l'on sait pertinemment qu'il n'existe pas en de tels tribunaux, une égalité de droit au sens des États modernes. On parle de renforcer le monopole du grand rabbinat en matière de conversion, de consacrer le monopole de l'orthodoxie comme seule expression religieuse légitime, ce qui n'est le cas dans aucun autre État dans le monde ! Il est question de permettre une soi-disant clause de conscience au nom de laquelle un médecin serait en droit de refuser certains soins à des personnes homosexuelles, ou donnerait droit à des hébergeurs de refuser une chambre au seul motif que leur orientation personnelle ne leur convient pas. Certains rabbins préconisent d'ores et déjà de refuser toute vente immobilière, voire la simple location, à des personnes non-juives. Or tout cela n'est encore, pour ces factions radicales, que l'avant-goût d'un programme bien plus vaste dont je n'hésiterai pas à dire, hélas, qu'il est profondément sexiste, ségrégationniste et suprémaciste. Dans leur vision du judaïsme, on n'est pas égal si on est un homme ou une femme, un hétéro ou un

homosexuel, un juif ou un non-juif, un religieux ou un non-religieux, un orthodoxe ou un non-orthodoxe (qualifié d'hérétique).

Cela ne date pas d'aujourd'hui. Cela fait des dizaines d'années que l'on a permis en Israël, par naïveté ou opportunisme politique, que se développe tout un réseau d'écoles et d'académies religieuses, à l'aide de financements d'État, dans lequel – disons-le sans détour – une idéologie théocratique, profondément anti-démocratique, domine les esprits. Ne nous y trompons pas. Si la soi-disant réforme de la justice passe, les partis religieux radicaux composant la majorité n'hésiteront pas à faire peser tout leur poids pour que soient votées des lois bafouant les libertés fondamentales, sans qu'aucun contre-poids judiciaire ne puisse y mettre frein. Ce qui se profile en arrière-fond de ladite réforme n'est rien d'autre que l'ouverture d'une boîte de Pandore, le pavement d'un boulevard aux fondamentalistes et ultra-nationalistes de tout bord.

Et pourtant, il existe bien un autre judaïsme. On le voit dans les manifestations de la société civile israélienne pour défendre la démocratie, où se distinguent des personnes ouvertement religieuses, toutes affiliations confondues, et pas seulement non-orthodoxes. Que l'on songe à de grandes figures rabbiniques, ardents défenseurs de la démocratie, qui ont participé à la naissance de cet État ou qui ont occupé des postes rabbiniques de première importance. Je pense à Ben Tsion Ouziel (1880-1953), grand rabbin sépharade du Yichouv avant la création de l'État, qui a défendu le droit de vote des femmes, contre l'avis du grand rabbin ashkénaze (!), ou encore à Haïm David ha-Levi (1924-1998), grand rabbin de Tel Aviv dans les années 90, qui a édicté une conception de la loi juive opposée à toute discrimination ethnique.

Certes, objectera-t-on, lorsque l'on scrute les Écritures de la Tradition juive, depuis la Bible en passant par le Talmud, jusqu'aux écrits rabbiniques des temps modernes, on trouve l'expression d'une société stratifiée et compartimentée, avec des institutions religieuses au pouvoir coercitif. Si bien que certains esprits mal inspirés déclarent que la démocratie est une idée étrangère au judaïsme. Il n'y a rien de plus faux, de plus absurde ! Ou alors il faudrait concéder que c'est le monde juif tout entier qui est devenu étranger au judaïsme. Car, bien évidemment, en 3000 ans, toutes les sociétés ont évolué et le judaïsme lui-même s'est profondément transformé. À bien des égards, on ne peut que s'en féliciter, sans rien céder à l'idée naïve d'un progrès linéaire de la civilisation.

Cette remise en cause religieuse de la légitimité de la démocratie pose une question latente qui, confinée dans un angle mort, n'en constitue pas moins, à terme, la question capitale. Est-ce que vouloir un État juif consiste à viser progressivement à rétablir la société d'antan ? Celle de l'Antiquité, celle qui se reflète dans la Bible et le Talmud et, en quelque façon encore au Moyen âge, est une société dans laquelle on pratiquait l'esclavage, où régnait le patriarcat, où l'on administrait publiquement la peine capitale, notamment pour crime d'hérésie, de

blasphème ou de non-observance rituelle, et où l'on assénait des punitions corporelles au fouet. Si la fidélité au judaïsme authentique consiste à vouloir peu à peu restaurer ce type de normativité, au prétexte que c'est elle qui est décrite et même prescrite dans nos écrits les plus classiques, nous nageons en plein *fondamentalisme*, et nous ne sommes plus alors très éloignés de la théocratie des Mollahs en Iran.

En revanche, si la fidélité au judaïsme authentique consiste à repérer comment depuis la Bible, en passant par le Talmud jusqu'aux écrits rabbiniques modernes, s'exprime l'aspiration à toujours plus de justice, plus de considération pour la dignité des individus, alors on est dans le creuset même de la démocratie. En effet, s'il est bien un aspect remarquable de la littérature biblique et rabbinique, qui fait toute sa grandeur, c'est que l'on voit les prophètes n'avoir de cesse de critiquer les abus de pouvoir des souverains, que l'on voit des rabbins n'avoir de cesse d'opposer leurs opinions les uns aux autres, dans une culture intense du débat et une recherche éperdue de la norme juste, tout en respectant l'opinion minoritaire. Oui, je le revendique fièrement : bien des idées liées à la liberté de conscience, d'opinion, le droit à la pluralité et à la critique sont le cœur battant de notre tradition. Oui, l'on peut être à la fois engagé dans sa foi et sa piété, avoir à cœur d'honorer la discipline religieuse qui élève les humains à la dimension du sacré, tout en défendant âprement le droit de tout individu à faire ses choix de conscience, et tout en accueillant, dans le plus grand respect, ceux qui sont d'une autre culture ou d'une autre conviction.

Prenons garde ! Partout dans le monde, on observe une érosion des grandes valeurs de liberté et de pluralité qui fondent les démocraties libérales. Le combat mené actuellement en Israël pour défendre la démocratie nous concerne tous car, demain, nous pourrions avoir à le mener ici même, en terre d'Europe. Au cœur de ces valeurs, il y a l'idée sacrée, que l'on ne peut plus faire triompher ses idées et sa normativité par la coercition, mais seulement par la persuasion ; au cœur de ces valeurs, il y a l'idée prophétique qu'à tout pouvoir, il faut un contre-pouvoir qui le contrôle et le délimite, pour qu'il n'abuse pas de son autorité, en accordant des privilèges, en tolérant la corruption et en brimant les minorités. S'il est un certain rééquilibrage à opérer dans la répartition des pouvoirs, il faut veiller à ce qu'il s'opère dans le dialogue et le plus grand consensus, et non par le passage en force. Puisse l'Éternel entendre cette prière inspiré du prophète Amos (5,24) : « Que le bon droit jaillisse comme l'eau, et la justice comme un torrent qui ne tarit point. » « Que l'Éternel qui instaure la paix dans les hauteurs, la répande sur nous, sur tout le peuple d'Israël, et sur toute l'humanité ! *Ôssé chalom bi-merovav hou yaâssé chalom âleinou ve-âl kol Israël, ve-âl kol yochvé tévèl, ve-imerou Amèn.* »